

[Traduction]

LA TÉLÉVISION

ANTENNES COLLECTIVES—INTERPELLATION VISANT LES MODIFICATIONS À LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question qu'il tiendra peut-être comme préavis. Peut-il dire à la Chambre comment on envisage actuellement les antennes collectives de télévision et si l'on apportera des modifications à la loi sur la radiodiffusion au cours de la présente session, englobant les pouvoirs du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion en cette matière?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ignore si, d'après le Règlement, une question posée au sujet d'une chose qui pourrait être faite à un moment donné au cours de la présente session, est une question urgente, mais l'affaire est à l'étude.

M. Fairweather: Puis-je poser une question complémentaire. Le ministre ne pense-t-il pas que l'affaire est pressante vu la question du transfert de la CTV de Barrie à Toronto?

L'hon. M. Pickersgill: Il existe, bien entendu, des règlements que l'honorable représentant connaît aussi bien que moi.

LE CONSEIL DES RELATIONS OUVRIÈRES

M. GÉRARD PICARD—INTERPELLATION QUANT À SA DÉMISSION POSSIBLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Le ministre du Travail pourrait-il me dire si M. Gérard Picard, membre du Conseil canadien des relations ouvrières, a donné sa démission ou a manifesté le désir de se démettre de ses fonctions?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je propose que cette question soit portée au *Feuilleton*.

RADIO-CANADA

SASKATOON—DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN POSTE ÉMETTEUR DE TÉLÉVISION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lewis Brand (Saskatoon): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État. L'honorable représentante serait-elle en mesure de répondre à une question concernant l'établissement d'une station de télévision de Radio-Canada à Saskatoon?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Le député sait, je

crois, que depuis quelque temps Radio-Canada se prépare à demander au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion un permis d'exploitation d'un deuxième canal à Saskatoon. Toutefois, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion n'accepte pas de demandes en vue de la création de nouveaux postes émetteurs avant la déclaration de principe du gouvernement sur la question des priorités dans les demandes de permis pour l'exploitation de deuxièmes stations.

Évidemment, ce point est étudié dans le rapport Fowler que le gouvernement étudie activement à l'heure actuelle et qui, prévoit-on, sera examiné au cours de la présente session par le Comité permanent de la radiodiffusion.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R.-E. Régimbal (Argenteuil-Deux-Montagnes): Je pose ma question au premier ministre. Est-il permis à un membre du Conseil privé de la reine de critiquer publiquement la monarchie, en général, et Sa Majesté, en particulier. Sinon, que fera-t-il au sujet de son candidat désigné, Yvon Dupuis?

M. l'Orateur: A l'ordre.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MARITIMES—AIDE EN VUE DE RÉDUIRE LE CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Queens): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Comme la statistique publiée hier révèle que dans la région de l'Atlantique 10.5 p. 100 de la population active chôme, le ministre a-t-il élaboré des projets à courte, moyenne ou longue échéance ou entend-il faire un effort particulier en vue de réduire le chômage dans la région de l'Atlantique où, à l'heure actuelle, il est le double de la moyenne nationale?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Bien que cet état de choses soit regrettable, monsieur l'Orateur, je signale au député qu'elle s'est améliorée depuis l'année dernière et que, ces dernières années, l'amélioration a été soutenue au cours de janvier. J'ajoute que l'établissement de programmes particuliers relève de mon collègue le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je puis assurer au député et à la Chambre qu'on fait tout ce qui est raisonnablement possible pour améliorer la situation.